

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr. 12 mois: 16 6 mois: 8
Poste: 35 fr. 12 mois: 18 6 mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 20 c. Réclames: 30 Faits divers: 15

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

10 Octobre 1883.

Chronique générale.

MANIFESTE DU CABINET FERRY.

Conformément à la décision prise dans le dernier conseil de cabinet, décision tenue secrète, le jour de l'ouverture des Chambres, M. Jules Ferry et M. Martin-Feuillée, l'un au Sénat, l'autre à la Chambre des députés, donneront lecture d'une déclaration ministérielle dans laquelle toutes les questions de politique intérieure et étrangère seront traitées, et qui se terminera par la demande aux Chambres d'un vote de confiance.

C'est M. Waldeck-Rousseau qui est chargé de la rédaction de ce document. Après sa lecture, le ministre demandera aux Chambres d'en remettre au lendemain la discussion générale, afin que l'on puisse examiner d'une manière générale aussi bien que dans les détails la conduite du cabinet pendant les vacances parlementaires.

Le cabinet tient d'autant plus à une discussion approfondie que c'est le seul moyen de liquider définitivement la série des questions et interpellations que les divers groupes ont annoncé devoir adresser au gouvernement.

Ce débat, dont la durée peut se prolonger pendant deux ou trois jours, aura pour sanction un vote des Chambres statuant sur le maintien ou la retraite du cabinet.

Ce système peut avoir ce bon côté, que le passé ayant été examiné et lavé complètement, les Chambres pourront se mettre à l'œuvre pour discuter sans interruption les lois d'utilité générale qui sont sur le chantier, et surtout le budget pour lequel les interruptions sont particulièrement préjudiciables. On voudrait éviter les errements des années précédentes où le budget a été si hâtivement expédié et où l'on a dû fatalement

laisser dans l'ombre la question de jour en jour plus grave des déficits dans le rendement des impôts.

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE.

Les conditions posées par le général Lewal n'ayant pu être acceptées par le cabinet, et le général Saussier n'ayant pas voulu consentir à quitter son poste en Algérie, M. Jules Ferry s'est adressé de nouveau, dans la soirée d'avant-hier, au général Campeanon.

Ce dernier a définitivement accepté le portefeuille de la guerre. Le décret concernant sa nomination a été signé au conseil d'hier matin et paraîtra aujourd'hui au Journal officiel.

Le général Vuillemot conserve ses fonctions de chef d'état-major général.

La France prétend que la succession de M. Oustry, à la préfecture de la Seine, est réservée par M. Waldeck-Rousseau à M. Schnerb, directeur de la sûreté générale (ancien préfet de Maine-et-Loire).

LA GUERRE A FERRY.

Encore une manifestation radicale d'hostilité contre le cabinet.

Dimanche, trois cents délégués des comités révisionnistes de la Seine étaient réunis dans la salle de la Redoute, rue Jean-Jacques-Rousseau, sous la présidence de M. Talandier, député de la Seine.

La réunion a voté à l'unanimité la résolution suivante:

« Les membres du comité départemental de la Seine,

» Considérant que le ministère Ferry a, par ses fautes, compromis nos relations avec les nations étrangères;

» Considérant qu'il a porté atteinte à la dignité nationale et agi contrairement aux intérêts du pays en obligeant le général Thibaudin, qui a pris contre les princes

d'Orléans les mesures nécessaires au salut de la République, à donner sa démission;

» Considérant que la Constitution monarchique qui lui permet, dans des circonstances aussi graves, de ne pas convoquer la Chambre, est la négation de la souveraineté nationale;

» Enjoignent: » Aux députés de la Seine de demander compte de ses actes au ministère et de le mettre en accusation s'il a violé la Constitution;

» Réclament une fois de plus la révision de cette Constitution par une Assemblée spécialement élue par le suffrage universel et félicitent le général Thibaudin de sa conduite aussi digne que patriotique. »

La Presse, de Vienne, ne comprend pas l'attitude menaçante de la France à l'égard de la Suisse. La construction de fortifications en Savoie est contraire à l'art. 92 du traité de Vienne.

Plusieurs crieurs qui vendaient des pamphlets contre le roi d'Espagne ont été arrêtés à Paris, sur les boulevards, lundi soir.

M. Wilson vient de fonder trois nouvelles feuilles, la première à Dijon, la Petite France de l'Est, la seconde à Marseille, la Petite France du Sud, et la troisième à Lille, la Petite France du Nord.

Ces trois feuilles paraîtront à la rentrée des Chambres et seront la reproduction de la Petite France qui se publie à Tours.

Nous ne désespérons pas de voir cette lépre wilsonienne s'étendre sur toutes les provinces de France.

Un manifeste anonyme contre le gouvernement Ferry a paru dans tous les journaux radicaux.

On nous apprend que ce manifeste a été rédigé par MM. Clémenceau, Lockroy, Laisant, Maret, Barodet et Tony-Révilleon.

Depuis plusieurs jours, aucun journal français n'a pu être distribué à Metz. Les lettres venant de France sont décahétées avant d'être remises à leurs destinataires.

On écrit de Mont-sous-Vaudrey que les compatriotes de M. Grévy ont profité des grandes manœuvres pour faire payer à nos soldats les œufs trois francs la douzaine, les poulets cinq francs la pièce et le reste en proportion.

Voilà le patriotisme!

NOUVELLES DU TONKIN.

Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Cochinchine la dépêche suivante:

« Saïgon, 9 octobre.

» Suivant les dernières nouvelles, la situation du Tonkin paraît sensiblement améliorée par suite de l'arrivée des plénipotentiaires annamites et la soumission des mandarins du Delta. Nombreuses défections parmi les Pavillons-Noirs décimés par diverses maladies épidémiques. Les retranchements des villages aux environs d'Hanoi sont abandonnés, et l'ennemi semble prononcer son mouvement de retraite dans la direction de Lao-Kai. Le colonel Bichot n'a rencontré aucun ennemi dans sa reconnaissance jusqu'à Day et le canal des rapides.

» On a trouvé près de Phu-Hai, enfouies sous un tumulus, trente-trois têtes de nos soldats, dont celle du commandant Rivière enduite d'un masque de chaux et seule très-reconnaissable. L'état moral et sanitaire des troupes au Tonkin et à Thuan-An est excellent. »

POLITIQUE DE RÉSISTANCE.

Le renvoi du général Thibaudin paraît devoir être considéré comme le premier pas dans une voie nouvelle, dans l'exécution d'un plan.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

SIR WILKIE ROBERTSON, BARONNET.

Il était quatre heures de l'après-midi. La journée était splendide. Les riches équipages descendaient en foule vers la Madeleine, se rendant au bois. Un jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans, de l'extérieur le plus distingué, mis avec plus de goût que d'élégance et de recherche, se promenait à pas lents sur cette partie du boulevard des Capucines qui borde le Grand-Hôtel. Il achevait de fumer un cigare, tout en laissant errer autour de lui un regard indifférent. Tout à coup un homme d'une taille tellement au-dessus de la moyenne qu'on aurait pu le prendre pour une sorte de géant, s'approcha du fumeur:

— Il n'est pas convenable, monsieur, lui dit-il vivement avec un accent anglais très-prononcé, de regarder une jeune dame avec une pareille obstination.

Le cigare tomba des lèvres du jeune homme qui contempla son interlocuteur avec autant d'étonnement

que de curiosité.

— C'est à moi que vous parlez? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, à vous-même. (L'étranger prononçait très-mélangé.)

— Alors, monsieur, répondit le jeune homme en saluant, permettez-moi de vous faire agréer tous mes regrets, car je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

— Aôh! fit le colosse. Je sais que je parle un très-mauvais français. Je suis sujet anglais, monsieur, sir Wilkie Robertson, baronnet, pour vous servir, monsieur.

Le jeune homme fit un léger salut, qui pouvait signifier: Échanté de faire la connaissance d'un gentilhomme aussi bien portant que sir Wilkie Robertson. L'Anglais continua:

— Mais, si je suis peu familier avec votre langue, j'ai des moyens à moi de me faire comprendre des petits messieurs récalcitrants.

— Franchement, monsieur, je crois que le moment est venu pour vous d'user de ces moyens.

L'Anglais redressa sa haute taille, et, tout en cherchant sous son crâne épais quelques paroles bien senties, il caressait d'un geste impatient deux longs favoris roux, descendant en forme de nageoires de chaque côté d'un visage qui, s'il eût été moins coloré, eût eu une vague ressemblance avec celui d'un phoque. Après avoir roulé dans leurs orbites deux gros yeux bleus à fleur de tête, sir

Wilkie Robertson dit encore:

— Pour la seconde fois, monsieur, je vous répète: quel était votre dessein en regardant d'une façon aussi obstinée cette jeune dame?

— Quelle jeune dame?

— Une jeune fille américaine, blonde comme les blés en juillet, avec des yeux vert de mer, monsieur, et des dents! et un teint!... Pourquoi la regardiez-vous?

— Vous en parlez avec une telle éloquence, que vous me faites regretter vivement de ne pas l'avoir aperçue.

— Vous ne l'avez pas vue?

— Non.

— Là, sortant du Grand-Hôtel, avec son père, dans une voiture découverte. — Aôh! beautiful indeed!

— Eh! monsieur, je ne sais ce que vous voulez dire, je n'ai vu ni dame, ni calèche.

L'Anglais fronça le sourcil. Il cherchait évidemment à se donner l'air terrible pour intimider son jeune interlocuteur:

— Alors que faisiez-vous là, planté sur vos jambes?

— Par courtoisie, milord, par déférence pour un étranger, répondit le jeune homme du ton le plus poli, je veux bien vous répondre que je cherchais à me rappeler le nom d'un Américain qui m'avait donné rendez-vous au Grand-Hôtel.

— Un Américain? — Oui, un riche planteur de la Louisiane. — Son nom? — M. Mac Dowel. — Vous voyez bien que vous l'avez vue! — Je vous parle de M. Mac Dowel. Quel rapport...

— Mais M. Mac Dowel est le père de la jeune dame que vous regardiez tout à l'heure avec tant de persistance. Comprenez-vous?

— Pas du tout, et j'ai l'honneur de vous répéter que je ne sais ce que vous voulez dire. Je n'ai ni regardé ni même aperçu la dame dont vous me parlez.

— Si fait, vous l'avez regardée.

— Non pas.

— J'affirme que si.

— J'affirme que non.

— Si, si, si! s'écria sir Wilkie Robertson de toute la force de ses poumons.

— Monsieur, dit le jeune homme en saluant l'Anglais, voilà trois ou quatre démentis que nous échangeons, ne pensez-vous pas que ce soit suffisant?

— Very well!

— Qu'auriez-vous fait si pareille chose vous fût arrivée à Londres, à Hyde-Parc?

— J'aurais délicatement cueilli le gentleman et je l'aurais jeté par-dessus la grille du parc.

Il s'agirait de rompre avec une politique et d'en inaugurer une autre.

Les journaux opportunistes l'indiquent, mais les feuilles radicales ne s'y sont pas trompées.

L'Événement, la Vérité, le Rappel, l'Intransigeant, le Radical, la Justice, la République radicale, la Lanterne, le Petit Parisien, publient une note identique qui a des allures de manifeste.

Cette note, à laquelle M. Wilson ne doit pas être étranger, a pour but d'organiser une vaste agitation contre le cabinet Ferry en faveur de la politique radicale, atteinte dans son triomphe par l'expulsion de M. Thibaudin.

Elle s'exprime de la façon la plus formelle :

« Que les électeurs, que les comités électoraux mettent les mandataires du suffrage universel à même de connaître d'une façon non équivoque les volontés de leurs mandants.

Le temps qui nous sépare de la rentrée des Chambres peut et doit être mis à profit. Les retards apportés par un ministère sans scrupules à la convocation du Parlement, en violation de la Constitution et au mépris des promesses faites du haut de la tribune, se retourneront ainsi contre ce ministère lui-même.

Il faut s'opposer aux mesures liberticides qu'on annonce déjà.

Il faut déjouer la conspiration orléaniste dont les ministres se font les complices.

Il faut relever la dignité nationale foulée aux pieds par nos gouvernants. Notre pays entend vivre en paix avec ses voisins, il entend les respecter, mais il veut être respecté lui-même.

Il faut arrêter net une suite de fautes qui compromettent notre puissance défensive, en éparpillant nos forces dans des aventures lointaines que la nation réprouve.

Le pays le peut. Il saura le vouloir. »

La Lanterne, allant plus loin, intitule nettement un article : « La guerre déclarée. »

La veille, le Temps proclamait « que la tâche du cabinet est de s'opposer aux progrès dissolvants et meurtriers du radicalisme. »

De part et d'autre, on se dispose donc à la guerre, qui est forcée et prochaine.

M. Ferry va chercher des alliés, et ne pouvant les chercher que sur le terrain républicain, les trouvera seulement dans le centre gauche. — Il reviendra aux modérés qui l'ont dû combattre, à la grande joie du National et du XIX^e Siècle qui prêchent la constitution d'un parti républicain conservateur.

Mais il faut autre chose que des hommes à cette politique de résistance. Il y faut des actes et par conséquent un programme.

Il ne suffit pas de choisir un ministre de la guerre qui arrêtera la désorganisation de l'armée.

Ce sera sans doute quelque chose et même beaucoup, si l'on apporte à réorganiser autant d'énergie et de persévérance qu'on en a apporté à désorganiser.

Comme le dit fort bien dans le Soleil M.

Edouard Hervé, il faut résister aussi sur le terrain politique.

Or, sur le terrain politique, la résistance, de la part de M. Ferry, sera beaucoup plus difficile que sur le terrain militaire. Il a tant livré aux radicaux que nous nous demandons comment il pourra faire pour leur reprendre quelque chose.

Les républicains bourgeois disent depuis quarante-huit heures : « Enfin nous avons un homme. »

Vous avez un homme, soit ! Seulement cet homme, jusqu'à présent, n'a fait que démolir. Aujourd'hui vous dites qu'il veut reconstruire.

Par où compte-t-il commencer ? Sur quelle question va-t-il résister ? Sur quel point va-t-il livrer bataille aux radicaux ?

Nous voyons bien un homme : nous ne voyons pas un programme.

Nous voyons bien un homme : nous ne voyons pas un système.

Nous voyons bien un homme : nous ne voyons pas une politique.

Alors sur quoi et comment va-t-on résister ?

Ici les projets n'apparaissent pas clairement.

Avec M. Ferry, l'on est toujours fondé à redouter quelque intrigue ténébreuse. Le voilà condamné à gouverner contre le suffrage universel, à reprendre la tradition tant décriée du 16 mai, à être plus que jamais autoritaire et brutal.

Dans cette voie, il se heurtera fatalement et avant longtemps à la nécessité d'un coup de force.

Au bénéfice de qui et de quoi ?
Mystère !

ALFRED MARC.

RÉPUBLIQUE ET RÉPUBLICAINS.

Les journaux républicains s'appliquent à simplifier notre tâche au point de la rendre à peu près inutile.

Malgré le mépris que nous inspire le régime exécuté que nous subissons, nous ne saurions en médire davantage que les feuilles qui prétendent lui être dévouées.

Nous ne faisons pas seulement allusion aux invectives qu'échangent les opportunistes et les radicaux, les dévots de M. Ferry et les adorateurs de M. Thibaudin.

« Qu'ils s'accordent ou se gourment, qu'importe ! »

Ce qui est bien plus grave, bien plus significatif, c'est que les journaux du parti constatent chaque jour que la République traverse, à l'intérieur et à l'extérieur, une crise incomparablement grave ; c'est qu'ils reconnaissent qu'elle a désorganisé l'armée, bouleversé les finances, compromis la richesse nationale, détruit la paix publique, par la persécution des consciences ; que son influence au dehors est nulle, qu'elle est isolée en Europe et qu'une coalition de toutes les monarchies est déjà formée contre nous.

On pourrait nous accuser de chercher à assombrir de parti pris les traits du tableau.

Mais le langage de tous les journaux répu-

blicains sans distinction est là pour nous justifier de cette accusation.

Il y a deux jours, l'organe le plus important de la faction au pouvoir, un des appuis les plus fermes du ministère actuel, la République française, laissait échapper cette exclamation douloureuse : « Il n'y a pas à le nier, nous sommes complètement isolés en Europe. »

Il est vrai qu'à cet isolement, œuvre manifeste de tous les républicains, la feuille opportuniste apportait aussitôt un remède.

Pour avoir des alliances, disait-elle, il n'y a qu'un moyen sûr : c'est d'être sage et d'être fort, c'est d'avoir un gouvernement et surtout une armée.

Nous reconnaissons avec la République française qu'il nous faut une armée, et nous pensions qu'après les sacrifices de toutes sortes que le pays s'est imposés depuis douze ans, nous étions en possession de cet inestimable bienfait.

La République française s'est chargée de nous enlever cette dernière illusion. Le lendemain du jour où elle proclamait la nécessité d'être forte et d'avoir une armée, elle s'écriait à propos du départ du général Thibaudin :

« Pauvre armée, dans quel état il l'a mise ! »

Ces confessions, ces aveux, le moniteur de l'opportunisme n'en a point le monopole.

Il y a quelques jours, un écrivain dont l'esprit est hanté par la chimère d'une République sage, modérée, conservatrice, M. Gabriel Charmes, rédacteur des Débats, a dressé dans la Revue des Deux-Mondes le plus terrible des réquisitoires contre le régime sous lequel la France traîne une existence de honte et d'abaissement.

Républicain persistant, M. Gabriel Charmes n'en dénonce pas moins avec une singulière énergie les criminelles erreurs de son propre parti. Il fait une peinture saisissante du désarroi politique, de l'anarchie honteuse qui vont s'accroissant.

Enfin, il constate également que l'isolement de la France au milieu d'une Europe défiant ou hostile est aujourd'hui complet et qu'il est l'œuvre de la République.

On pourrait croire que nous choisissons nos auteurs, que nous nous adressons de préférence à des mécontents, à des esprits chagrins, à des républicains à l'eau de rose que le dépit d'être éloignés du pouvoir rend pessimistes et moroses.

Consultons les journaux radicaux et voyons si leur langage est plus rassurant.

Voici par exemple la Lanterne qui a publié tout récemment un article dans lequel on s'attachait à établir que la République française était l'objet de la haine de tous les gouvernements monarchiques et que les rois « par leur parenté, leur cousinage, leurs anciennes relations et affiliations, » en avaient peur, la détestaient et ne demandaient que sa suppression. »

La conclusion à tirer de ce langage, c'est que la République peut se trouver attaquée d'un moment à l'autre par les monarchies de l'Europe dont l'existence est déclarée incompatible avec la sienne et qu'elle n'au-

rait pas un allié, pas un ami pour intervenir en sa faveur.

Eh bien ! nous le demandons à tous les juges de bonne foi, un régime auquel la France doit d'avoir été réduite, de l'aveu de ses partisans, à cette situation amoindrie, humiliée et dangereuse pour la sécurité nationale, ce régime n'est-il pas condamné par le patriotisme et par la raison ?

Que les républicains patriotes et raisonnables — s'il y en a, — ne se contentent donc pas de gémir sur les fautes commises, et puisqu'ils reconnaissent que c'est la République qui en porte la responsabilité, qu'ils reconnaissent également que c'est la République qu'il faut détruire.

(L'Action.)

GABRIEL FERRERE.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous lisons dans la correspondance du Journal de Maine-et-Loire, sous la date du 8 octobre :

« Les journaux opportunistes s'aperçoivent aujourd'hui de tous les défauts du général Thibaudin ; il n'est plus bon à jeter aux chiens. Ce matin, le Voltaire dirige contre lui un véritable acte d'accusation et déclare que M. Thibaudin n'a jamais été qu'un... clercal ; il s'appuie pour justifier son dire sur la conduite du général quand il était colonel du 32^e régiment de ligne, en garnison à Angers.

« Il lui reproche d'avoir été l'ami intime de M. Lorient de Barny et d'avoir assisté à la fête que donna votre honorable concitoyen quand il reçut du Pape l'ordre de saint Grégoire-le-Grand ; il lui reproche également d'avoir été le commensal assidu de M^r Freppel.

« Le général Thibaudin, qui n'est plus clercal aujourd'hui, mais radical, a été, paraît-il, furieux de cet article du Voltaire, qui pourrait le compromettre près de ses amis Clémenceau et Laisant ; et, ce soir, il fait insérer dans la France une note qu'il a dictée lui-même et dans laquelle il donne au Voltaire le démenti le plus catégorique (1).

« Vous savez mieux que personne la valeur des dénégations de M. Thibaudin, et il serait présomptueux à moi d'apprendre aux Angevins ce que le colonel du 32^e a fait ou n'a pas fait dans leur ville.

« Je ferai remarquer qu'à mon point de vue la chose n'a aucune importance. N'y a-t-il pas plus d'un républicain qui se montre jadis catholique fervent et pratiquant parce que c'était chose utile à ses intérêts ? »

« Sans aller chercher bien loin, est-ce

(1) Nous n'avons certes pas qualité pour répondre au démenti que la France adresse au Voltaire, au nom de M. le général Thibaudin. Mais ce que nous pouvons affirmer, sans craindre nous-mêmes aucun démenti, c'est que tous les Angevins sont singulièrement surpris du soin que M. le général Thibaudin apporte à renier aujourd'hui des relations qui ont été ici de notoriété publique. (Note du Maine-et-Loire.)

— Les choses ne se passent pas ainsi en France, monsieur.

— Affaire de tempérament. Ici vous échangez vos cartes. Voici la mienne.

— Milord, dit le jeune homme en donnant par politesse, comme cela se fait en Angleterre, au baronnet un titre qui ne lui appartenait pas, avant deux heures d'ici, vous aurez reçu la visite de deux de mes amis.

— Monsieur Charles Lecomte, ingénieur civil des mines, dit l'Anglais en lisant la carte que le jeune homme venait de lui tendre, je serai enchanté de faire la connaissance des personnes que vous voudrez bien m'envoyer.

Les deux hommes se saluèrent et sir Wilkie Robertson remonta le boulevard des Capucines pendant que Charles Lecomte entrait au Grand-Hôtel.

— M. Mac Dowel ? demanda-t-il au bureau.

— N^o 10, au premier, sur le boulevard, lui répondit un employé après avoir consulté l'énorme registre placé devant lui.

Le jeune homme monta à l'appartement indiqué et renouvela sa question à un domestique tout vêtu de noir et cravaté de blanc qui vint lui ouvrir.

— Monsieur vient de sortir en voiture avec sa fille, répondit le domestique. Il était resté à l'hôtel jusqu'à cette heure parce qu'il avait donné rendez-vous à un monsieur français, un ingénieur des

mines, à ce que je puis croire.

— M. Charles Lecomte, c'est moi.

— Monsieur vous a attendu depuis deux heures jusqu'à quatre heures.

— Il y a eu confusion. Le billet que j'ai reçu portait quatre heures.

Le domestique s'inclina en faisant un geste qui signifiait : Je n'y puis rien, et M. Charles Lecomte dit simplement :

— J'attendrai un nouveau rendez-vous.

Il descendit ensuite d'assez méchante humeur.

Il fallait maintenant trouver deux témoins pour les mettre en rapport avec sir Wilkie Robertson. A cet égard, Charles Lecomte n'avait que l'embaras du choix parmi ses nombreux camarades d'école qui, comme lui, n'avaient pas encore quitté Paris. Aussi eut-il bientôt rencontré deux amis qui se chargèrent volontiers d'aller s'entendre avec les témoins du gentilhomme anglais.

Deux heures plus tard, Charles Lecomte arpentait d'un air rêveur le petit salon d'un appartement de garçon qu'il occupait rue d'Enfer, près de cette École des mines qu'il avait quittée il y avait une année à peine. Les réflexions auxquelles se livrait le jeune homme n'étaient pas précisément gaies. Toute sa vie jusque-là se résumait dans un seul mot : étude, travail. On ne sait pas, en effet, ce qu'il faut de courage, d'énergie, de volonté, de labeur incessant, même aux organisations les

mieux douées, pour soutenir victorieusement ces redoutables examens qui, après avoir maintenu un jeune homme dans les premiers rangs de l'École polytechnique, le conduisent plus tard à l'École des mines. C'est là surtout qu'il y a lieu de dire : Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Charles Lecomte était arrivé sans encombre à la fin de ces épreuves. Pendant ce long et dur labeur, il n'avait été soutenu que par la noble émulation de faire mieux que ses camarades et par ce beau mot qui devrait être inscrit au fond de toute conscience humaine : le devoir.

Mais Charles Lecomte manquait de ce vigoureux stimulant des cœurs tendres : faire la joie et devenir l'orgueil de parents adorés.

Lui, était sans famille. Il n'avait jamais connu sa mère. Quant à son père, il ne l'avait vu qu'à de rares intervalles, et ce père était mort longtemps avant la fin des études de son fils.

Charles entrait donc seul dans la vie et sans autre fortune que son diplôme, les derniers débris du très-mince héritage paternel ayant été épuisés par son éducation complémentaire à l'École des mines.

Toutes ces raisons faisaient que le résultat du duel du lendemain ne préoccupait en aucune façon Charles Lecomte. Cependant il ne pouvait empêcher une pensée amère de l'obséder.

— Au moment de risquer ma vie dans une ren-

contre, se disait-il, je n'ai pas même un parent à qui adresser un suprême adieu si je succombe.

En ce moment, ses deux témoins montraient à la porte du salon leurs bonnes figures de jeunes gens honnêtes et laborieux.

— J'étais injuste, pensa Charles, j'ai pour moi tous mes camarades d'école. Combien de jeunes gens de mon âge ne peuvent en dire autant !

Et, secouant la torpeur qui l'engourdissait, il alla les deux mains tendues vers ses amis qui venaient d'entrer.

— Eh bien ? demanda-t-il.

— Eh bien ! dit l'un des témoins, ton affaire est arrangée, cher ami.

— Arrangée ! dit Charles en fronçant légèrement ses noirs sourcils.

— C'est-à-dire, reprit vivement l'autre, que tu te bats demain matin, à huit heures. Le rendez-vous est au Bas-Mudon.

— L'arme adoptée ?

— L'épée.

— Très-bien.

— Quant à des tentatives d'accommodement, reprit le premier des jeunes gens, qui passait à l'école pour très-chatouilleux dans ces sortes d'affaires, tu comprends que pour l'honneur de l'école nous nous soyons abstenus d'en faire.

— Très-bien ! et je vous en remercie.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

que notre ambassadeur à Vienne, M. le comte Foucher de Careil, n'a pas été un des orateurs les plus convaincus du congrès de Malines et ne s'est-il pas fait gloire dans une élection d'être le seul candidat décoré de la main de l'empereur Napoléon III? Aujourd'hui M. Foucher de Careil est républicain convaincu et anticlérical.

Un des prédécesseurs de M. Thibaudin, le général Farre, ne se signalait-il pas, lorsqu'il était en garnison à Rome, par la fermeté de son zèle religieux? Il est aujourd'hui un opportuniste convaincu.

Pourquoi pardonner à tous ces transjuges et crier haro sur Thibaudin?

Nous sommes débarrassés d'un mauvais ministre; laissons-le partir et prions Dieu qu'il ne revienne pas.

M. L. Chaillous

JUGE AU TRIBUNAL D'ANGERS.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

M. Ludovic Chaillous, juge au tribunal d'Angers, est révoqué par M. Martin-Feuillée.

M. Chaillous, qui a fait ses études de droit sous la direction de Berryer, dont il était le secrétaire, a débuté par être juge de paix en Algérie. Il n'avait pas les faveurs de l'Empire. Plus tard, il fut nommé juge à Saumur, puis à Angers.

M. Martin-Feuillée le congédie après de bons et loyaux services. Pourquoi? M. le garde des sceaux ne pourrait le dire. Nous en appelons à ceux des collègues de M. Chaillous qui ont été jugés assez « opportunistes » pour conserver leurs sièges : Quel grief a-t-on pu prétexter pour écarter cet excellent magistrat d'attitude si correcte et si réservée? Serait-ce parce qu'il avait appris de Berryer à respecter toujours, en même temps que les règles tutélaires de la procédure, la haute majesté du droit? Ou bien serait-ce, sous notre gouvernement si sincèrement démocratique, parce que, véritable enfant du peuple celui-là, fils d'un modeste et honnête ouvrier de la campagne, il avait su par le seul effort de son travail s'élever à cette haute fonction de la magistrature qu'il honorerait encore par la dignité de sa vie?

Tenez, de toutes vos révolutions politiques, celle-ci peut-être est la plus révoltante, car elle n'a pas l'ombre d'une excuse et elle frappe un honnête homme dans son existence même.

En apprenant cette injustice, l'Echo Saumurois dit : « Sur la longue liste des victimes, nous trouvons également le nom de M. Chaillous, qui a laissé de si bons souvenirs à Saumur, et était considéré à Angers comme un magistrat trop indépendant. »

Trop indépendant, notre confrère a dit le mot; voilà le crime, le crime irrémédiable de M. Chaillous. « Trop indépendant » de M. Auger; il a refusé les dîners et les thés de M. Auger. Rien que la mort pouvait expier cette haute preuve du respect pour soi-même. On le lui fait bien voir!

M. d'Espinay

CONSEILLER A LA COUR D'ANGERS.

28 ans de services, dont 14 comme conseiller.

Sa carrière s'était passée tout entière loin des agitations de la politique, exclusivement consacrée à la science et au droit; ami de l'étude, M. d'Espinay consacrait aux recherches archéologiques les loisirs que lui laissaient ses fonctions, et il a pris à ce titre parmi les savants une fort honorable situation.

Il avait le malheur d'être membre de la chambre d'accusation quand vinrent les décrets, et il prit part, en cette qualité, à quatre arrêts affirmant et démontrant la compétence de l'autorité judiciaire pour informer sur la plainte des expulsés.

Il a été révoqué, des premiers, avec quatre de ses collègues dont le nom se trouve avec le sien au bas de ces arrêts.

On voit avec quelle indépendance M. Martin-Feuillée entend que la justice soit désormais administrée.

M. de la Férandière

CONSEILLER A LA COUR D'ANGERS.

24 ans de service, dont 6 comme conseiller.

Esprit distingué, caractère droit et généreux, il avait su, dans des temps difficiles, faire respecter, à Laval et à Saumur, l'ac-

tion judiciaire dont il était chargé comme officier du parquet.

Associé aux travaux de l'éminent procureur général Duchastelier, il avait pu, mieux que tout autre, apprécier les procédés et les allures de l'étrange successeur qui lui avait été donné.

Il tombe pour n'avoir pas suffisamment admiré M. Auger. (Gazette de France.)

Nous avons annoncé, la semaine dernière, la visite à l'Ecole de cavalerie du prince Auguste (duc de Coimbre), frère du roi de Portugal.

Le Gaulois dit que le prince, qui vient de rentrer à Lisbonne, a paru enchanté de sa rapide excursion à Saumur: il a trouvé notre Ecole de cavalerie digne à tous égards de sa grande réputation.

ORTHOGRAPHE RÉPUBLICAINE

(AUTHENTIQUE)

La lettre qui suit est due à la plume d'un président de commission scolaire :

« Monsieur le curé

La défunte (défunte) désirait être enterrée dans le milieu du sentier pour moi je vous autorise à le faire sans inconvénient

Recevez monsieur le curé l'assurance de ma considération la plus distinguée

Le maire X. »

Tel est le vaillant orthographe qui tient la main, dans la commune de Y, à l'exécution des lois sur l'instruction publique et qui ne se fait pas faute d'afficher les délinquants. Heureusement le magister est là pour rédiger la pancarte.

Nous n'étonnerons personne en ajoutant que, dans la commune de Y, le ramage administratif de M. le maire ne répond que trop fidèlement à la distinction de son plumage épistolaire. Plaintes sur plaintes arrivent à la sous-préfecture de Z, mais M. le sous-profète, comme dit encore le maire X, fait la sourde oreille. Il s'estime trop heureux d'avoir dans sa basse-cour un tel oison à son entière dévotion. Ne nommons rien ni personne. Pour l'honnête desservant à qui nous avons extorqué le papier municipal, il y aurait sans doute de l'inconvénient.

Comme de telles perles ne sont pas rares dans la correspondance administrative, le conseil des ministres se serait ému, dit-on, de cet état de choses, et un projet de loi serait à l'étude, à peu près dans les termes suivants :

« Art. 1^{er}. — Dans chaque commune, vers la fin de l'année scolaire, MM. les maires et adjoints et MM. les membres des commissions scolaires, étrangers à l'Université, composeront en orthographe avec la première division des écoles primaires de la localité, garçons et filles réunis. La dictée sera de trente lignes.

« Art. 2. — Les copies, recueillies par M. l'instituteur, sous pli cacheté muni du sceau de la mairie, seront expédiées sans retard à la sous-préfecture, pour y être corrigées à la diligence de M. le sous-préfet, assisté de M. l'inspecteur des écoles primaires de l'arrondissement.

« Art. 3. — La liste des places sera et restera affichée, dans chaque commune, au lieu ordinaire des affiches municipales, jusqu'à la rentrée des classes.

« Art. 4. — Une faute par dix mots est accordée à MM. les fonctionnaires sus-déterminés sans qu'il y ait lieu de prendre, à leur égard, aucune mesure disciplinaire.

« Art. 5. — Pour chaque faute en plus, ces messieurs voudront bien faire trois jours d'école à la rentrée des classes, s'ils n'aiment mieux se démettre de leurs fonctions. Le garde-champêtre est chargé de l'exécution de la présente disposition.

« Art. 6. — Cette pénalité pourra être doublée et même triplée, à la discrétion de M. le sous-préfet, selon le nombre et l'énormité particulière des offenses faites par MM. les fonctionnaires à l'orthographe nationale.

« Art. 7. — S'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, que M. le maire fût le dernier dans la composition, un bonnet d'âne, en peau de lapin, sera cloué près de son nom et de la liste susdite, sur la maîtresse porte de l'Hôtel-de-Ville, pendant trois dimanches consécutifs. »

Nous donnons, pour notre part, à une loi si sagement conçue et d'une portée si éminemment patriotique, la plus véhémente approbation. Nul doute qu'elle ne contribue puissamment à relever le niveau des études

primaires, à épurer le corps municipal, et à concilier un nouveau prestige, dans l'esprit des populations, à ceux de MM. les fonctionnaires qui auront affronté victorieusement une épreuve aussi difficile.

BREZÉ. — Lundi dernier, le sieur Bâtard était assis chez un de ses amis, M. Sureau, à Brezé, lorsque subitement il se trouva mal. M. Sureau lui offrit un fortifiant; mais, voyant que sa pâleur et sa faiblesse devenaient de plus en plus grandes, il alla chercher M. le docteur Gaudrez, de Montreuil-Bellay. Pendant ce temps, Bâtard rendit le dernier soupir. Le médecin, à son arrivée, ne put que constater le décès.

Au nombre des récompenses honorifiques qui viennent d'être accordées aux instituteurs et institutrices pour 1883, nous remarquons les suivantes :

Médaille d'argent. — M^{me} Augustine Legeard, institutrice publique au Vaudelnay-Rillé.

Mentions honorables. — M. Auguste Etourneau, instituteur public à Martigné-Briand; — M^{me} Rose Guillocheau, institutrice publique à Tancoigné.

On lit dans l'Union de la Sarthe :

« La construction du chemin de fer de Saumur à Château-du-Loir a nécessité sur le territoire de la commune de Chené (canton du Lude, arrondissement de La Flèche), des emprunts de terrain assez considérables.

« Le prix en devait être réglé dans les six mois; or, voici deux ans et demi que la prise de possession a eu lieu, et les propriétaires n'ont encore rien reçu, ni principal, ni intérêts.

« L'Etat, qui construit ce chemin de fer, veut-il donc se faire assigner en paiement?

« Nous aurions peine à le croire; mais nous avertissons ses agents qu'ils peuvent considérer la présente note comme une mise en demeure, bientôt suivie de réclamations plus impérieuses. »

Pêcheurs de saumon, de la truite et de l'ombre-chevalier, hâtez-vous!

A partir du 20 octobre courant jusqu'au 31 janvier prochain, les lois, décrets et arrêtés en vigueur vous interdiront la prise de ces intéressants hôtes des plaines liquides. Redoublez donc d'ardeur, pendant ces dix derniers jours, pour remplir vos filets et garnir nos tables du produit de vos exploits.

On lit dans le Vinicole :

« Les vendanges commencent dans les rouges, et deviendront générales d'ici la fin de la semaine.

« Nos vins auront de la qualité, mais il est impossible quant à présent de la préciser.

« Les pluies de ces derniers jours contraignent nos espérances.

« Nous ne vendangerons guère nos blancs que vers la fin du mois courant.

« Si le soleil veut bien nous être propice, nous pourrions encore faire l'équivalent de 1884.

« La situation des vins vieux et nouveaux reste la même. »

Encore un terrible accident de chasse!

M. le comte de Chelontaine vient d'être victime d'un accident de chasse. Il s'est tué en voulant traverser une haie, près du parc de Meung-sur-Loire. La gâchette de son fusil s'est accrochée à une ronce et il a reçu toute la charge en pleine poitrine. Le comte de Roag de Chelontaine n'était âgé que de vingt-huit ans. Il avait perdu sa jeune femme l'année dernière et laisse deux enfants.

AVIS UTILE.

M. COURTOIS, opticien, directeur des Grands Magasins des Ouvriers Réunis, installés place de la Bilange, rappelle à ses nombreux clients que n'allant à domicile que sur demande, il ne sera présenté en ville aucun article provenant de ses Magasins, et engage le public saumurois à ne pas se laisser prendre au supercherie auxquelles son séjour à Saumur pourrait donner lieu.

Pour plus amples détails, voir aux réclames.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 octobre.

La Bourse est toujours dans les mêmes dispositions, mais aujourd'hui les affaires sont plus restreintes, en sorte que la cote ne subit que des modifications sans importance. C'est un temps d'arrêt dans le mouvement de recul commencé la semaine dernière.

Le 3 0/0 varie de 77.65 à 77.70; le 4 1/2 0/0 83 oscille entre 107.52 et 107.60, pour s'arrêter à 107.625.

La plupart des valeurs qui avaient débuté au-dessus des prix de clôture d'hier, se relèvent légèrement vers le milieu de la séance.

Les bas prix du début ont amené quelques rachats des vendeurs, qui réalisent ainsi une partie de leurs bénéfices.

La Banque de France cote 5,275 après 5,270; la Banque de Paris ouvre à 900, pour se relever ensuite à 902.50.

Le Foncier, après avoir débuté à 1,200, regagne une partie du terrain perdu et s'avance à 1,218.

Les Obligations Foncières Nouvelles libérées reprennent de 346.50 à 349. Les non-libérées sont à 346.50; les Communales 1880 sont l'objet de transactions suivies aux environs de 452.75.

Les chemins en général sont plutôt faibles et, malgré une légère reprise, sont encore au-dessous des cours de la veille: 1,365 le Lyon après 1,360 et 1,370; 1,135 le Midi après 1,145; 1,815 le Nord après 1,822.50; 1,265 l'Orléans après 1,270.

Peu de changements sur les fonds d'Etats étrangers, plutôt faibles, sauf l'Egypte qui se maintient à 360.62 et clôture à 361.56.

L'Italien ne peut regagner le cours de 91 et demeure à 90.95; la Rente Espagnole est lourde à 57 1/8; le Turc est stationnaire à 9.82; nous ne mentionnons ce dernier fond que pour mémoire, et en réponse aux prévisions de hausse prochaine qu'on avait émises à son sujet. La conclusion de l'affaire des Tabacs turcs devait, soit disant, faire monter toutes les valeurs ottomanes, on voit qu'il n'en a rien été: le Turc est plus bas que jamais, la Banque Ottomane elle-même est en réaction à 715.

Le Suez, malgré une assez belle recette de 200 mille francs, se maintient difficilement au-dessus de 2,300, dernier cours 2,320.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 15 octobre 1883,

LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Leterrier et Vanloo, musique de Charles Lecocq.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

A TOUS CEUX QUI ONT DES YEUX

Nous recevons à l'instigation du Directeur des Ouvriers Opticiens réunis, installés place de la Bilange, près le Théâtre. Nous allons avoir pendant huit jours, sur la place de la Bilange, une installation d'optique riche et grandiose contenant tous les perfectionnements de la science moderne. Ce riche établissement d'optique contient :

Plus de 50,000 paires de lunettes et pince-nez montés, de nouveaux verres cylindriques en cristal de roche pour toutes les usages;

Un choix immense de baromètres, longues-vues, jumelles, loupes et microscopes en tous genres.

Tous les matins, de neuf heures à onze heures, consultations gratuites pour la vue. Le docteur Bertrand, oculiste de Paris, est attaché à l'établissement comme opérateur.

Les Ouvriers Opticiens se chargent de toutes les réparations.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 %	77 65	77 80	Est	735	737 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	513 75
3 % amortissable	79 45	79 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1370	1370	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	352 75	352
4 1/2 %	106 65	106 80	Midi	1145	1145	— 1865, 4 %			Midi	359	359
4 1/2 % (nouveau)	107 50	107 70	Nord	1820	1825	— 1869, 3 %			Nord	365 75	366
Obligations du Trésor	504	503	Orléans	1270	1270	— 1871, 3 %			Orléans	360 50	360
Banque de France	5330	5285	Ouest	775	771 25	— 1875, 4 %			Ouest	358 50	358
Société Générale	506 25	501 25	Compagnie parisienne du Gaz	1335	1343 50	— 1876, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	361 50	363
Comptoir d'escompte	973	975	Canal de Suez	2305	2310	Bons de liquid. Ville de Paris			Paris-Bourbonnais	357	360
Crédit Lyonnais	553 75	550	C. gen. Transatlantique	502 50	502 50	Obligations communales 1879			Canal de Suez	564 50	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1220	1220				Obligat. foncières 1879 3 %					
Crédit de France	17 50	17 50									
Crédit mobilier	340	330									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1885)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
Heures	Minutes	Type	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.			
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.	Saumur	(départ)	6 05	8 50	1 05	3 20	7 55	Montreuil-Bellay	(départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains		6 15	9 01	1 16	3 16	8 03	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg		7 13	10 07	4 43	8 46	
8	56	matin, omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg		6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains		7 22	10 20	4 51	8 54	
1	25	soir,	Montreuil-Bellay	(arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur	(arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35
3	32	express.														
7	15	omnibus.														
10	36	(s'arrête à Angers.)														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
Heures	Minutes	Type	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.		
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.	Saumur	(départ)	6 05	7 55	Thouars	(départ)	8 56	3 50	Montreuil	(départ)	7 4	1 53	8 35	
8	21	omnibus.	Montreuil-Bellay		7 03	8 40	Brion-sur-Thouet		9 09	4 02	Loudun		7 58	2 49	9 33	
9	37	express.	Lernay		7 14	8 51	Lernay		9 18	4 16	Arçay		8 27	3 14	9 53	
12	48	soir, omnibus-mixte.	Brion-sur-Thouet		7 27	8 59	Montreuil-Bellay		9 45	4 27	Mirebeau		9 23	4	10 47	
4	44		Thouars	(arrivée)	7 46	9 16	Saumur	(arrivée)	10 33	5 03	Neuville		9 55	4 25	11 17	
10	24	express-poste.									Poitiers	(arrivée)	10 32	4 56	11 52	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.											Montreuil-Bellay (arrivée)		9 24	4 09	12 38	

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, Montée-du-Fort, n° 13.

S'adresser à M. RIBLLANT, médecin-dentiste à Saumur, ou au notaire.

Étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 11 novembre 1885.

LA FERME DU MARAIS

Située communes du Coudray-Macouard et de Montreuil-Bellay.

D'une contenance de 31 hectares 3 ares 84 centiares.

S'adresser à M. GUERTIN, régisseur du château de Montreuil-Bellay, demeurant à Beaumont-en-Verron (Indre-et-Loire), ou à M^e TAUGOURDEAU, notaire. (607)

Étude de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE OU ÉCHANGER

UNE PROPRIÉTÉ
A 2 kil. de la gare de Noitierre, près Bressuire.

PETIT CHATEAU MODERNE
Et trois fermes.

7 hectares de bois; 25 hectares de prairies; 128 hectares de terres.

D'un seul tenant.

Belle chasse.

Revenu net d'impôts: 10,500 fr.

Étude de M^e BLANCHET, notaire à Baugé, et de M^e HATIN, notaire à Paris.

A VENDRE

La Terre du Theil

SISE

Communes d'Auverse, Guédeniau, Bocé et autres.

Comprenant: Château, bois, futaies, sapinières, formant les réserves. 5 fermes, 6 closières et landes affermées.

Contenance totale: 481 hectares. Chasse magoifique. (631)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le samedi 13 octobre 1885, à 1 heure après midi

A Saumur, place du Champ-de-Foire,

DE TROIS CHEVAUX RÉFORMÉS

DE LA GENDARMERIE

Ci-après, savoir:

- 1^o Minerve, jument robe alezan foncé;
- 2^o La Boucle, jument robe bai châtain;
- 3^o Baladine, jument robe bai, âgée de 7 ans.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (627)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Par suite de faillite,

Le vendredi 12 octobre 1885, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue de la Tonnelle, au domicile de M. Roussel, tailleur.

Il sera vendu:

Grande quantité de pièces de drap d'Elbeuf, anglais, du Midi et de fantaisie, différents coupons de ratines, différentes couleurs;

Machine à coudre, chaises, comptoir, bureau, rayons avec tiroirs, escabeau, glaces, appareils à gaz, compteur, presse à copier, petit coffre-fort et banquette;

Buffet à vitrine, placard, fauteuil, commode-buffet, armoire, pendule et commode;

Bois de lits, couettes, traversins, oreillers, couvertures, draps, serviettes, torchons, édredons, table de nuit et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (629)

CHEVAUX D'ATTELAGE

M. AUGUSTE BOURREAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.

S'adresser à M. A. BOURREAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA MAISON DU MARCONNAY

Située à Parnay (Maine-et-Loire),

Comprenant:

Grand jardin, terrasse, et de très-belles caves de niveau avec le sol et bien claires.

S'adresser à M^e BECQUET, au château de Parnay, ou à M. BEAUFILS, son homme d'affaires, à Souzay. (632)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, 15,

Comprenant neuf pièces avec jardin.

S'adresser à M. JOUSSEAUME, épicière, rue de Bordeaux.

AVIS

Monsieur Benjamin Coutard, concierge à la banque Lambert, prévient le public qu'à partir du 1^{er} novembre 1885, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour service de table, cirage de parquets et mise de vin en bouteille.

UNE MAISON DE COMMERCE

Demande un employé sérieux ayant des aptitudes commerciales. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME de 40 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE PERSONNE demande un emploi dans un magasin. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

M^e GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un clerc sachant faire les actes courants.

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adressez les demandes au bureau du journal.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFAILLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. B. D'HUY, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

GRANDS MAGASINS

DE

l'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY
SAUMUR.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.